



Carrefour des assuétudes: La commune, partenaire des familles

Pour la dernière table de discussions qui s'est tenue le mercredi 16 février au siège du cdH, l'heure était au bilan. Mais le 5ème carrefour des assuétudes a également permis de lancer le débat sur la responsabilité des communes face aux problèmes d'assuétudes.

André du Bus, sénateur, député bruxellois et à la communauté française a introduit cette dernière table-ronde. Il a commencé par un bref résumé des carrefours précédents et n'a pas manqué de rappeler que toutes ces réflexions et débats doivent se traduire en termes politiques.

Ensuite, il a présenté les différents intervenants qui ont apporté leurs points de vue et leurs expériences sur le terrain.

Le premier à ouvrir le bal sur la question des assuétudes au travers des structures locales, a été Bernard Devos, Délégué général aux Droits de l'enfant. Il a tiré un constat assez critique de l'immobilisme des structures éducatives par rapport à l'évolution des modèles familiaux et des modes de vie. Ces structures ne se sont pas adaptées à

à la nouvelle société qui est en train de se créer. Il attire l'attention sur les responsabilités que doivent prendre les communes en matière de jeunesse pour aller davantage vers le citoyen, se rapprocher de lui. Mais il signale également le danger de la territorialisation des compétences sans contrôle, qui pourrait mener à une fragmentation dangereuse.

« La toxicomanie n'est pas considérée comme une maladie mais il s'agit bien d'un mal de vivre ».

C'est un problème médical mais également social.

Malheureusement, à cause du fractionnement des compétences, des disparités entre les communes se sont créées. Ces dernières développent des initiatives comme les plans stratégiques de sécurité et de prévention, mais de manière assez inquiétante avec des outils non reconnus. Monsieur Devos finira son intervention par une sombre constatation : il y a un grand décalage entre les objectifs déterminés par la Communauté française et l'application locale. La parole a ensuite été donnée à Leonardo Di Bari de l'ASBL Phénix de Namur. Il a partagé son expérience avec l'auditoire et a expliqué le principe de réapprentissage du patient dans sa vie quotidienne.

Ultérieurement, Paul Leroy, méde-

-cin et échevin de la santé de Jette, a eu l'occasion de faire part de la complexité de l'offre hétérogène des soins adressés aux patients dépendants. En effet, chaque structure a sa propre méthodologie sans aucune réelle promotion. Il met également l'accent sur le niveau communal qui serait le plus adéquat pour traiter des situations proches des gens signalant au passage qu'il faut aussi faire un travail au sein de chaque municipalité pour résoudre les problèmes d'assuétudes des collaborateurs. Par la suite, il a rappelé l'importance des acteurs locaux sur le terrain et de la mise en place de tous les moyens de communication afin de toucher un vaste public.

« Il faut réaliser un travail de fond où les bonnes questions sont posées. »

Pour sortir de la dépendance il faut s'attaquer aux trois piliers fondamentaux que sont le logement, l'affectif et l'occupation.

Une chose est évidente, il y a eu une évolution des mentalités ces dernières années. Pendant longtemps, les structures attendaient que la demande d'aide vienne de la personne en difficulté, actuellement, la perspective est de faire émerger la sollicitation.

Le travail a été « dit », il ne manque plus que le financement